

# Autorisation d'accès à certains secteurs du Drac aux pêcheurs affiliés

Mardi 21 février 2017, Hervé Bonzi, Président de la Fédération de Pêche de l'Isère, et Christophe Avognon, Directeur EDF du Groupement d'Exploitation Hydraulique Ecrins-Vercors, ont renouvelé la signature de la convention permettant l'accès à certains secteurs du Drac aux pêcheurs affiliés à une association de pêche agréée. Cet accès est autorisé sous réserve de respecter les conditions de sécurité mentionnées dans la convention.

## La remise en eau du Drac, une action phare

Action phare du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Drac Romanche (SAGE), la remise en eau du Drac est effective depuis le 7 décembre 2015. Cette action a permis de restaurer la continuité hydraulique du Drac jusqu'à la confluence Drac Romanche sur un linéaire historiquement asséché. Cela s'est traduit par une augmentation du débit réservé de Notre Dame de Commiers de 3m<sup>3</sup>/s à 5.5m<sup>3</sup>/s ainsi que par la création en 2009 de la Réserve Naturelle Régionale (RNR) des Isles du Drac entre le barrage de Notre Dame de Commiers et le Pont Lesdiguières (Pont de Claix).



© Fédération Nationale Pour la Pêche en France – L. Madelon

## La sécurité une priorité

Dans ce contexte, une nouvelle convention signée entre EDF Hydraulique Alpes et la Fédération de Pêche de l'Isère, permet aux pêcheurs de s'adonner à leur loisir sur les berges du Drac en toute sécurité et en respectant les conditions suivantes :

- **La présence de toute personne et de toute activité est interdite sur les atterrissements et bancs de graviers émergés situés dans le lit mouillé du Drac.**
- **La pratique de toute activité nautique y compris la pêche est interdite dans le lit du Drac : « pas de pieds dans l'eau ».**
- **Les activités pratiquées depuis les berges sont autorisées.**

## Des accès autorisés uniquement aux pêcheurs affiliés

Cette convention autorise l'accès uniquement aux pêcheurs affiliés et sensibilisés et **n'ouvre en aucun cas l'accès au public**. Certains secteurs sont interdits d'accès. Une carte détaillée est distribuée dans les dépliants de la Fédération de Pêche à l'achat de la carte de pêche (carte également disponible sur le site Internet de la Fédération de Pêche de l'Isère : <http://www.peche-isere.com>).

En complément de ce dispositif d'information, la présence des gardes de la Réserve Naturelle Régionale (RNR) des Isles du Drac sur les secteurs concernés, permet de renforcer les actions de sensibilisation du public aux enjeux environnementaux mais aussi de sécurité par un contrôle de la fréquentation aux abords du lit du Drac. Le contrôle de la fréquentation est un travail conjoint entre la fédération de pêche, les gardes des AAPPMA\*, la RNR ainsi que les hydroguides durant la saison estivale.



« La sécurité aux abords des rivières est une préoccupation constante pour EDF. Nous ne pouvons pas interdire la pêche mais nous devons sensibiliser les pêcheurs aux dangers et avertir les services de l'Etat si des imprudences et des comportements dangereux sont constatés. Les risques les plus graves proviennent de la fréquentation du lit même de la rivière et des îlots ou bancs de graviers, ce qui est formellement interdit ». Christophe Avognon, Directeur EDF du Groupement d'Exploitation Hydraulique Ecrins-Vercors.

Hervé Bonzi, Président de la Fédération de Pêche de l'Isère et Christophe Avognon, Directeur EDF du Groupement d'Exploitation Hydraulique Ecrins-Vercors © EDF-UP Alpes

« La Fédération de Pêche de l'Isère, forte de ses 33 000 pêcheurs patentés, se félicite de la reconduction de la convention sur ce secteur. Nos efforts de communication et de surveillance sont encourageants et démontrent le bien fondé de cette coopération entre EDF et la Réserve Naturelle Régionale. Le dialogue instauré avec EDF permettra d'échanger sur d'autres partenariats ». Hervé Bonzi, Président de la Fédération de Pêche de l'Isère.

\*APPMA : Association de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques

N'imprimez ce message que si vous en avez l'utilité.

EDF Unité de Production Alpes  
37 rue Diderot  
BP 43  
38040 GRENOBLE Cedex

Capital de 1 054 568 341,50 euros  
552 081 317 R.C.S. Paris

#### CONTACT PRESSE

Mission Communication  
04 76 20 97 50

[www.one.edf.fr/isere-drome](http://www.one.edf.fr/isere-drome)